

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

Plan Local d'Urbanisme

**Sélestat**<sup>®</sup>  
Alsace Centrale

Plan du Droit de Prémption Urbain - DPU -

*Sélestat Centre*  
échelle : 1/5000

DPU approuvé

Vu pour être annexé à la  
délibération  
du Conseil Municipal en date du  
28/02/2025

Assistants à la Maîtrise d'Ouvrage :



Maîtrise d'œuvre :

Atelier inSitu



Le Maire,  
Marc-Éric BAUER

LEGENDE

1. PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN



Périmètre du DPU

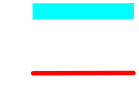


Périmètre du DPU RENFORCE  
(articles L.210-1, L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants, L.300-1, R.211-1 et suivants,  
R.213-1 et suivants du code de l'urbanisme)

2. LES AUTRES INDICATIONS



Bâti



Réseau hydrographique



Limites communales

Réalisation : Atelier inSitu, 1 place Saint-Antoine 67000 STRASBOURG

Station d'épuration

*Sélestat Centre*

Aire de services du Haut-Koenigsbourg

